

Pénibilité et praticiens hospitaliers : Pour un texte négocié sans déni des réalités

Comment en est on arrivé à s'interroger sur la pénibilité de notre activité professionnelle ? Depuis trop longtemps les pouvoirs Publics ont négligé de s'intéresser à nos conditions de travail, préjugeant que la valorisation intellectuelle, notre place dans la société, notre pouvoir supposé pourraient occulter les désagréments liés à la réalité de nos pratiques.

Notre activité médicale est-elle pénible ? Notre métier, qui a demandé tant d'efforts et de sacrifices pour y accéder, est forcément un choix délibéré dans lequel le paramètre pénibilité était inclus. C'est l'absence de reconnaissance qui n'est pas acceptable. Il doit y avoir une prise en compte normale par une juste compensation.

Il est évident que nous pourrions d'emblée nous polariser sur le travail de nuit qui est reconnu par toutes les instances du travail comme une charge pénible, rendant difficile la vie du praticien et engendrant potentiellement des troubles physiques et psychosomatiques. D'autres paramètres doivent être considérés avant.

Est-ce que travailler à l'hôpital public est pénible ?

Est-ce que l'environnement social rend notre exercice pénible ?

Est-ce que nous sommes dans une société où l'information circule de plus en plus vite ?

Est-ce que cela rend pénible le travail ?

Est-ce que la continuité de nos soins est pénible ?

Est-ce que ce travail de nuit est pénible ?

Est-il reconnu comme tel?

Doit-il être mieux valorisé financièrement ?

Lire la suite

L'INPH propose:

De répartir le temps de travail en cinq plages sur les vingt quatre heures de la journée : deux plages de jour et trois plages de nuit. La réduction de la pénibilité reposerait alors sur la possibilité d'effectuer au maximum trois plages par vingt quatre heures : soit trois plages de nuit soit deux plages de jour et une plage de première partie de nuit

La loi Hôpital, Patient, Santé et Territoires (HPST) a-t-elle rendu pénible notre métier ?

Faut-il inventer un instrument de mesure de la pénibilité ? Faut-il seulement reconnaître la pénibilité comme un élément essentiel de toute pratique médicale ?

Lire la suite

C'est l'intérêt professionnel des praticiens comme celui, qualitatif, de la population qui bénéficie de l'offre de soins hospitalière.

L'INPH s'emploiera à faire ouvrir sans délai des négociations sur ce sujet essentiel pour la qualité des soins, le confort de nos patients, et la survie d'un hôpital public reconnu

Le bureau de l'INPH

Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers
30 Bld Pasteur - 75015 Paris

www.inph.org

Contact: Rachel BOCHER